

**MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES**

Arrêté n° 11/MTAS. du 22 novembre 1956 instituant une commission consultative de travail auprès du ministre du travail et des affaires sociales . . . . . 100

Arrêté fixant la composition de la commission consultative du travail . . . . . 102

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE**

Décisions portant affectations et engagement . . . . . 102

**MINISTÈRE DE L'INFORMATION ET DE LA PRESSE**

Décisions portant nominations . . . . . 103

**ACTES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE****DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES**

Décret n° 56-918 du 13 septembre 1956 portant extension aux territoires d'outre-mer des dispositions de la convention internationale du travail n° 11, adoptée le 25 octobre 1921 par la conférence générale de l'organisation internationale du travail et ratifiée par la France, pour le territoire métropolitain, par la loi du 23 mars 1929 (Arrêté de promulgation n° 796-56/C. du 2 novembre 1956). . . . . 103

Décret n° 56-919 du 13 septembre 1956 portant extension aux territoires d'outre-mer des dispositions de la convention internationale du travail n° 95, adoptée par la conférence générale de l'organisation internationale du travail le 1<sup>er</sup> juillet 1949 et ratifiée par la France, pour le territoire métropolitain, par la loi du 25 juillet 1952 (Arrêté de promulgation n° 796-56/C. du 2 novembre 1956) . . . . . 104

**ACTES DU HAUT COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE AU TOGO****ARRETES, DECRETS ET CIRCULAIRES**

Arrêté portant libération conditionnelle. . . . . 104

**AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS**

Avis de concours (Concours directs et professionnels des ingénieurs et adjoints techniques des travaux publics de la F.O.M.) . . . . . 106

Récépissé de déclaration. . . . . 105

Domaines . . . . . 106

Expansion des Grands Laboratoires Français en Afrique (LABOREX). . . . . 108

Entreprise de Routes, Travaux et Terrassements.(ROUTTER). 110

Avis de perte. . . . . 110

C.F. Fabre et Cie. . . . . 110

Etude Notariale de Lomé (Togo). . . . . 111

**ACTES DE LA RÉPUBLIQUE AUTONOME DU TOGO****DECRETS, ARRETES, DECISIONS ET CIRCULAIRES****PREMIER MINISTÈRE**

*DECRET N° 56-5 du 16 novembre 1956 autorisant la construction et l'exploitation d'installations portuaires provisoires.*

Le Premier Ministre de la République Autonome du Togo,

Vu le décret n° 56-847 du 24 août 1956 portant statut du Togo;

Vu la loi n° 56-2 du 18 septembre 1956 fixant la répartition des compétences;

Sur la proposition du ministre des Travaux Publics, Transports, Mines, Domaines et Transmissions;

Le conseil des ministres entendu;

**DECRETE :**

**ARTICLE PREMIER.** — Sont autorisées la construction et l'exploitation, par la Société Minière du Bénin, d'installations portuaires provisoires entre Porto-Séguro et Gounkopé.

**ART. 2.** — Cette autorisation n'est donnée que sous réserve du respect, par le permissionnaire, des prescriptions du Cahier des Charges joint au présent décret.

**ART. 3.** — Le Ministre des Travaux Publics, des Transports, des Mines, des Domaines et des Transmissions, le Ministre de l'Intérieur, le Ministre des Finances, le Ministre de la Santé Publique sont chargés de l'exécution du présent décret, qui paraîtra au *Journal officiel* de la République Autonome du Togo.

Fait à Lomé, le 16 novembre 1956.

Pour le Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, absent,

*Le Ministre des Travaux Publics, des Transports, des Mines, des Domaines et des Transmissions chargé de l'expédition des Affaires,*

F. MAMA.

*Le Ministre de la Santé Publique,*

R. JOHNSON.

*Le Ministre des Finances,*

G. APÉDO-AMAH.

**Société Minière du Bénin****Permissionnaire**

*Autorisation de construction et d'exploitation d'installations portuaires entre Gounkopé et Porto-Séguro.*

**CAHIER DES CHARGES****TITRE I****OBJET DE L'AUTORISATION.**

**ARTICLE PREMIER.** — *Objet du présent cahier des charges :*